

RCS : EVRY Code greffe : 7801

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de EVRY atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

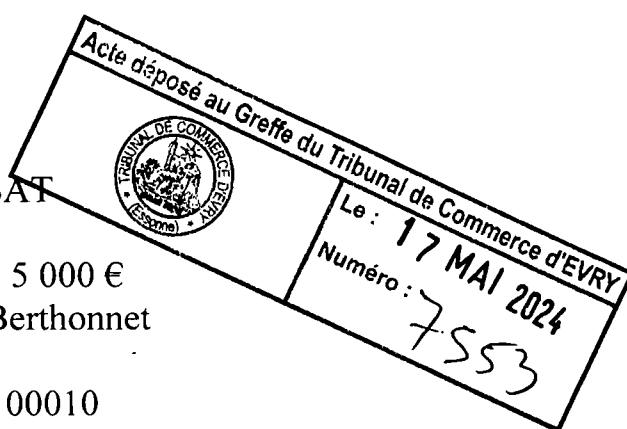
Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2015 B 02163 Numéro SIREN : 812 156 966 Nom ou dénomination : A M T G - B A T

Ce dépôt a été enregistré le 17/05/2024 sous le numéro de dépôt 7553

SAS AMTG BAT

AU CAPITAL DE 5 000 €
Siège Social : 7 rue Berthonnet
91 200 Athis Mons
SIRET : 812 156 966 00010



PROCES – VERBAL DES DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE
ORDINAIRE ANNUELLE DU 15/03/2024 A 10 H

Les associés de la SAS AMTG BAT se sont réunis au siège social de la société conformément à la convocation qui leur a été adressée individuellement. L'assemblée est présidée par M. TURBATU Gheorghe le président associé.

Les associés présents ont élargé les listes de présence, la part totale du capital de la société atteint ainsi 100%.

M. le président déclare alors que l'assemblée est valablement constituée puisque le quorum de 50% est atteint et peut ainsi valablement délibérer et prendre les décisions à la majorité.

Les associés peuvent prendre connaissance des documents suivants dûment déposés à leur intention :

Lettres de convocation.

ORDRE DU JOUR

Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023

Le président a mis à la disposition de l'assemblée et déposé sur le bureau :

- L'inventaire au 31 décembre 2023
- Le bilan, le compte de résultat et l'annexe, arrêtés à la même date
- Le texte des résolutions
- Le rapport de gestion
- Reconduction du président pour l'année 2024.

Il indique que les comptes annuels à l'exception de l'inventaire, le texte de résolutions et le rapport de gestion ont été communiqués aux associés au moyen de la lettre de convocation l'inventaire a été tenue au siège social à leur disposition pendant les quinze jours ayant précédés l'assemblée.

Celui-ci lui donne acte

Puis il lit le rapport du président

Personne ne demande plus la parole, la discussion est déclarée close et le président met aux voix les résolutions suivantes figurantes à l'ordre du jour.

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale après avoir entendu le rapport de gestion, approuve : le rapport de gestion, l'inventaire, les comptes annuels arrêtés au 31/12/2023 tels qu'ils ont été présentés.

En conséquence, elle donne quitus entier et sans réserves à la gérance pour sa gestion pour ledit exercice et reconduit le gérant dans ses fonctions pour l'année 2024.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION :

L'assemblée approuve les propositions de la gérance et après avoir constaté que les comptes de l'exercice se soldent par un bénéfice net comptable de 35 400€.

Répartis la somme de 15 000€ proportionnellement aux actions de chacun soit:

Mr TURBATU Gheorghe 250 actions soit 50% prend comme dividende sur l'exercice de l'année 2023 la somme 7 500€ net.

Mme TURBATU (née CERBA) Cornelia Ioana 250 actions soit 50% prend comme dividende sur l'exercice de l'année 2023 la somme de 7 500€ net.

Et les frais de contributions sociales sont de $= 15\,000 \times 17.2\% = 2\,580\text{€}$

Le reste soit : $41\,950\text{€} - 15\,000\text{€} = 26\,950\text{€}$ que nous portons sur le compte dit report à nouveau.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

La somme de 15000€ sera distribuée en 2024 proportionnellement aux actions de chacun. Et les frais de contributions sociales sont : 2 580€

TROISIEME RESOLUTION :

Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'un exemplaire ou d'une copie des présents pour accomplir les formalités légales et réglementaires.

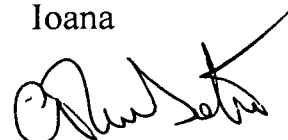
Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 11h45 et le présent procès-verbal est dressé et signé après lecture par tous les présents

Président actionnaire
M. TURBATU Gheorghe



Actionnaire
M. TURBATU (née
CERBA) Cornelia
Ioana



SAS AMTG BAT

AU CAPITAL DE 5 000 €
7 rue BERTHONNET
91 200 Athis Mons
SIRET : 812 156 966 00010

RAPPORT DE LA GERANCE SUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023

Messieurs,

Conformément à la loi, nous vous avons réuni en assemblée générale ordinaire pour vous soumettre les comptes de l'exercice social clos le 31 décembre 2023 et vous présenter un rapport sur la situation et l'activité de la société pendant cet exercice. Pour votre information, il vous est joint avec le présent rapport les documents prescrits par la loi, à savoir :

- Le bilan
- Les comptes de résultat
- Les annexes
- Le texte des résolutions soumises à votre approbation

Nous vous précisons que les comptes annuels de notre société et soumis à votre approbation, ont été élaborés et représentés conformément aux règles comptables, dans le respect du principe de prudence et d'indépendance des exercices et en présumant la continuité de l'exploitant.

Les méthodes retenues pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilités pour cet exercice sont celles du plan comptable 2010.

Pendant la période allant du 01 janvier 2023 au 31 décembre 2023 nous avons réalisé

Un chiffre d'affaire de l'ordre de 286 700€

I. ANALYSE DES CHARGES D'EXPLOITATION

ACHATS DE MARCHANDISES

ACHATS DE MAT P ET AUTRES APP 12 413€

VARIATION DE STOCKS MSES

AUTRES CHARGES EXTERNES 85 082€

IMPOTS ET TAXES 2 857€

SALAIRES ET TRAITEMENT 94 958€

CHARGES SOCIALES 55 667€

DOTATION AUX AMORTISSEMENTS 17 954€

AUTRES CHARGES €

TOTAL 268 930€

II. CONCERNANT LES POSTES DE BILAN

Nous avons un actif immobilisé de 3 753€

L'état de nos dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 37 781€ représentant :

EMPRUNT	€
FOURNISSEURS	1 214€
DETTE FISCAL ET SOCIAL	36 561€
AUTRE DETTE	6€
TOTAL	37 781€

Le résultat comptable fait apparaître un bénéfice net comptable de 35 400€ que nous portons sur le compte dit report à nouveau.

Pour satisfaire aux prescriptions de la loi du 24 juillet 1966 nous vous précisons que notre société n'a pas de filiale, n'a pas pris de participation dans une autre société au sens de la loi, elle n'a souscrit ni cautionné ni avalisé ni garanti aucun engagement aucune convention visée par l'article 50 de la loi du 24 juillet 1966 n'est intervenue.

Le 15/03/2024

Le Président

M. TURBATU Gheorghe



IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Exercice ouvert le	01012023	et clos le	31122023	Régime simplifié d'imposition	
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	x
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case				☐	

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société:		Adresse du siège social:	
SAS AMTG BAT		7 R BERTHONNET	
SIRET	8 1 2 1 5 6 9 6 6 0 0 0 1 0	91200 ATHIS MONS	
Adresse du principal établissement:		Ancienne adresse en cas de changement:	

REGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° identification de la société mère.

SIRET

B ACTIVITE

Activités exercées	Travaux de peinture et plâtrerie	Si vous avez changé d'activité, cochez la case	
--------------------	----------------------------------	--	--

C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065)

1 Résultat fiscal		Bénéfice imposable au taux normal		724	Déficit	
Bénéfice imposable à 15%	42 500	Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %				
2 Plus-values		PV à long terme imposables à 15%			PV à long terme imposables à 19%	
		Autres PV imposables à 19%			PV à long terme imposables à 0%	
					PV exonérées (art 238 quinquies)	
3 Abattements sur le bénéfice et exonérations						
Entreprises nouvelles, art 44 sexies			Jeunes entreprises innovantes, art 44 sexies-0 A			Zone de restructuration de la défense art 44 terdecies
Reprise d'entreprise en difficulté art 44 septies			Zone franche d'activité, art 44 quaterdecies			Zone de revitalisation rurale, art 44 quinquies
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art 44 sexdecies			Zones franches urbaines - Territoire entrepreneur, art 44 octies A			Bassins d'emploi à redynamiser, art 44 duodécies
Société d'investissement immobilier cotée			Zone de développement prioritaire, art 44 septdecies			Autres dispositifs
		Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)			Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %	
4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer :		dans le secteur productif, art 244 quater W				

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt	
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité	

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065)

Recettes nettes soumises à la contribution 2,50%	
--	--

F CONTRIBUTION TEMPORAIRE DE SOLIDARITE (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)

Assiette de la contribution temporaire de solidarité au taux de 33%	
---	--

H COMPTABILITE INFORMATISEE

L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?	OUI	x	NON	Si oui, indication du logiciel utilisé	CEGID
---	-----	---	-----	--	-------

Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr. Les notices des liasses fiscales sont désormais uniquement accessibles sur le site www.impots.gouv.fr.

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:		Nom et adresse du conseil:	
		AK Conseil 507 rue Marcel Paul 94500 Champigny-sur-Marne Tél. : 01 48 80 88 39 Email : ak.conseil@outlook.fr SIRET : 451 237 663 00049 / APE : 7022Z	
OGA/OMGA	Viseur conventionné	Identité du déclarant:	
	(Cocher la case correspondante)	N° TVA Intracom. : FR 13 451 237 663	
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur conventionné		Date.	Lieu
		15/03/2024	ATHIS MONS
		Qualité et nom du signataire	PRESIDENT
N° d'agrément du CGA/OMGA/viseur conventionné		Signature	TURBATU GHEORGHE
Examen de conformité fiscale (ECF)			

IMPOT SUR LES SOCIETES										N° 2065 bis 2024			
ANNEXE À LA DECLARATION N° 2065													
I REPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILES DISTRIBUES													
Montant global brut des distributions (1) payées par la société elle-même				a	15 000				payées par un établissement chargé du service des titres				b
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s) (2)										c			
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées										d			
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus (3)										e			
										f			
										g			
										h			
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI (4)										i		15 000	
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI										j			
Montant des revenus répartis (5)										Total (a à h)		15 000	
J_ REMUNERATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIETES													
Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-3 à 6 ann. III au CGI) * SARL, tous les associés ; * SCA, associés gérants ; * SNC ou SCS, associés en nom ou commandités ; * SEP et sté de copropriétaires de navires, associés, gérants ou coparticipants				Pour les S.A.R.L.		Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col. 1 à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.							
				Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit	Année au cours de laquelle le versement a été effectué	Montant des sommes versées :				à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les			
						à titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits.	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement.						
1							à titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits.	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement.					
Mme CERBA CORNELIA IOANA ACTIONNAIRE 7 RUE BER							Indemnités forfaitaires.	Rembours-ements.	Indemnités forfaitaires.	Rembour-ements.			
91200 ATHIS MONS				250			5	6	7	8			
M TURBATU GHEORGHE PRESIDENT 7 RUE BERTHONNET													
91200 ATHIS MONS				250									
K DIVERS													
* NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)													
* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)													
L CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION													
REMUNERATIONS													
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés (a)													
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages (b)													
MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSEES A						0 %		15 %		19 %			
MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice													
MVLT imputée sur les PVLTL de l'exercice													
MVLT réalisée au cours de l'exercice													
MVLT restant à reporter													
M CADRE NE CONCERNANT QUE LES ORGANISMES BENEFICIAIRES DE DONS													
Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus, attestations ou tous autres documents et perçus au titre de l'exercice													
Nombre de reçus, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice													

Désignation de l'entreprise : SAS AMTG BAT		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12	
Adresse de l'entreprise 7 R BERTHONNET		91200 ATHIS MONS	
Durée de l'exercice précédent* 12			
Numéro SIRET* 81215696600010		Néant ☐ *	
		Exercice N clos le. 31122023	
		N-1 31122022	
		Brut 1	
		Amortissements, provisions 2	
		Net 3	
		Net 4	
Capital souscrit non appelé (I)		AA	
Frais d'établissement *		AB	
Frais de développement *		CX	
Concessions, brevets et droits similaires		AF	
Fonds commercial (1)		AH	
Autres immobilisations incorporelles		AJ	
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles		AL	
Terrains		AN	
Constructions		AP	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		AR	
Autres immobilisations corporelles		AT	
Immobilisations en cours		AV	
Avances et acomptes		AX	
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence		CS	
Autres participations		CU	
Créances rattachées à des participations		BB	
Autres titres immobilisés		BD	
Prêts		BF	
Autres immobilisations financières*		BH	
TOTAL (II)		BJ	
Matières premières, approvisionnements		BL	
En cours de production de biens		BN	
En cours de production de services		BP	
Produits intermédiaires et finis		BR	
Marchandises		BT	
Avances et acomptes versés sur commandes		BV	
Clients et comptes rattachés (3)*		BX	
Autres créances (3)		BZ	
Capital souscrit et appelé, non versé		CB	
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres)		CD	
Disponibilités		CF	
Charges constatées d'avance (3)*		CH	
TOTAL (III)		CJ	
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)		CW	
Primes de remboursement des obligations (V)		CM	
Ecart de conversion actif* (VI)		CN	
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	
Renvois : (1) Dont droit au bail		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes	
Clause de réserve de propriété *		Immobilités	
		Stocks	
		Créances	

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Cgtd Quadra

Désignation de l'entreprise : SAS AMTG BAT

Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 5 000)	DA	5 000	5 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ..	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	500	500
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG		
	Report à nouveau	DH	41 950	29 146
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	35 400	12 804
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	82 850	47 450
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	1 214	202
	Dettes fiscales et sociales	DY	36 561	37 141
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	6	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TOTAL (IV)	EC	37 781	37 344
	Ecarts de conversion passif * (V)	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	120 630	84 794
RENVois	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	IB		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC		
		ID		
		IE		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	37 781	37 344
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise .		SAS AMTG BAT				Néant ☐ *	
		Exercice N					Exercice (N-1)
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC	
	Production vendue { biens* services*	FD		FE		FF	
		FG	286 700	FH		FI	290 711
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	286 700	FK		FL	290 711
	Production stockée*					FM	
	Production immobilisée*					FN	
	Subventions d'exploitation					FO	
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP	
	Autres produits (1) (11)					FQ	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	290 711
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	
	Variation de stock (marchandises)*					FT	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	16 260
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	67 063
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	2 234
	Salaires et traitements*					FY	107 357
	Charges sociales (10)					FZ	72 730
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immo { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions	dont fonds de commerce	IIS		GA	9 897
						GB	
		Sur actif circulant . dotations aux provisions*				GC	
		Pour risques et charges . dotations aux provisions				GD	
	Autres charges (12)					GE	58
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	275 598
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GG	15 112
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*				(III)	GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré*				(IV)	GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM	
	Différences positives de change					GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO	
	Total des produits financiers (V)					GP	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	
	Différences négatives de change					GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT	
	Total des charges financières (VI)					GU	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	15 112

Désignation de l'entreprise : SAS AMTG BAT										Néant ☐ *			
										Exercice N		Exercice N-1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion								IIA	24 457	80		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *								HB				
	Reprises sur provisions et transferts de charges								HC				
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)								IID	24 457	80		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)								IIE	270	35		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *								HF				
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions								HG				
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)								HH	270	35		
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)										HI	24 187	45	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)										HJ			
Impôts sur les bénéfices * (X)										HK	6 556	2 354	
TOTAL DES PRODUITS (II + III + V + VII)										HL	311 156	290 791	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)										HM	275 756	277 987	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)										HN	35 400	12 804	
RENVOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme								HO				
	(2) Dont	produits de locations immobilières							HY				
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)							IG				
	(3) Dont	- Crédit bail mobilier *							HP	9 322	9 322		
		- Crédit bail immobilier							HQ				
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)								HH				
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées								IJ				
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées								IK				
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)								HX				
	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)								RC				
	(6ter) Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)								RD				
	(9) Dont transferts de charges								A1				
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS)								A5	70	70		
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)								A3				
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)								A4		58		
	(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles facultatives								A6				
	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite								A8				
obligatoires								A9	70				
dont cotisations Madelin								A7					
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)										Exercice N			
										Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels		
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :										Exercice N			
										Charges antérieures	Produits antérieurs		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : SAS AMTG BAT										Néant ☐ *	
CADRE A				IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations			
								Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste	
INCORP.	TOTAL I					CZ		D8		D9	
Autres postes d'immobilisations incorporelles					TOTAL II	KD		KE		KF	
CORPORELLES	Terrains					KG		KH		KI	
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9		KJ		KK		KL	
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1		KM		KN		KO	
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions *		Dont Composants	M2		KP		KQ		KR	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		Dont Composants	M3		KS	22 109	KT		KU	
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements aménagements divers *				KV		KW		KX	
		Matériel de transport *				KY	29 562	KZ		LA	
		Matériel de bureau et mobilier informatique				LB	7 033	LC		LD	524
		Emballages récupérables et divers *				LE		LF		LG	
	Immobilisations corporelles en cours					LH		LI		LJ	
	Avances et acomptes					LK		LL		LM	
	TOTAL III					LN	58 703	LO		LP	524
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence					8G		8M		8T
Autres participations					8U		8V		8W		
Autres titres immobilisés					1P		1R		1S		
Prêts et autres immobilisations financières					1T		1U		1V		
TOTAL IV					1Q		1R		1S		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)						0G	58 703	0H		0J	524
CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence			
				par virement de poste à poste		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice			
INCORP.	Frais d'établissement et de développement		TOTAL I	IN		C0		D0			
Autres postes d'immobilisations incorporelles		TOTAL II	IO		LV		IW		IX		
CORPORELLES	Terrains		IP		LX		LY		LZ		
	Constructions	Sur sol propre	IQ		MA		MB		MC		
		Sur sol d'autrui	IR		MD		ME		MF		
		Inst gales, agencs et am des constructions	IS		MG		MH		MI		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT		MJ		MK	22 109	ML	22 109	
	Autres immobilisations	Inst gales, agencs, aménagements divers	IU		MM		MN		MO		
		Matériel de transport	IV		MP		MQ	29 562	MR	29 562	
	corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier	IW		MS		MT	7 557	MU	7 557	
		Emballages récupérables et divers *	IX		MV		MW		MX		
	Immobilisations corporelles en cours		MY		MZ		NA		NB		
Avances et acomptes		NC		ND		NE		NF			
TOTAL III		IY		NG		NH	59 227	NI	59 227		
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ		0U		M7		0W		
	Autres participations		10		0X		0Y		0Z		
	Autres titres immobilisés		11		2B		2C		2D		
	Prêts et autres immobilisations financières		12		2E		2F		2G		
	TOTAL IV		13		NJ		NK		2H		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			14		0K		0L	59 227	0M	59 227	

Exercice N, clos le : 3 1 1 2 2 0 2 3

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle

Désignation de l'entreprise : SAS AMTG BAT

Néant ☒ *

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 - col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 - col 2) - col. 5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations	Augmentation du montant des amortissements	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4)	
			Montant des suppléments d'amortissement (2)	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3)		
	1	2	3	4	5	6
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées, cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :
- a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
- b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n°2051) à la ligne «Provisions réglementées».

CADRE B

DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE

2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE

3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan. De même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : SAS AMTG BAT										Néant ☐					
CADRE A SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF)*															
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES			Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice						
Frais d'établissement et de développement			CY		EL		EM		EN						
Fonds commercial			RE		RF		RI		RJ						
Autres immobilisations incorporelles			PE		PF		PG		PH						
TOTAL I			RK		RM		RN		RO						
Terrains			PI		PJ		PK		PL						
Constructions	Sur sol propre		PM		PN		PO		PQ						
	Sur sol d'autrui		PR		PS		PT		PU						
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions		PV		PW		PX		PY						
Installations techniques, matériel et outillage industriels			PZ	15 355	QA	4 185	QB		QC	19 540					
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers		QD	937	QE		QF		QG	937					
	Matériel de transport		QH	17 593	QI	11 969	QJ		QK	29 562					
	Matériel de bureau et informatique, mobilier		QL	3 635	QM	1 800	QN		QO	5 436					
	Emballages récupérables et divers		QP		QR		QS		QT						
	TOTAL II		QU	37 520	QV	17 954	QW		QX	55 474					
TOTAL GÉNÉRAL (I+II)			QN	37 520	QP	17 954	QQ		QR	55 474					
CADRE B VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES															
Immobilisations amortissables		DOTATIONS				REPRISES				Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice					
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel								
Frais d'établissements		M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6	
Fonds commercial		RP		RQ		RR		RS		RT		RU		RV	
Autres immob. incorporelles		N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1	
TOTAL I		RW		RX		RY		RZ		SB		SC		SD	
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8	
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6	
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4	
	Inst. gales agenc. et am. des const.	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2	
Inst. techniques mat. et outillage		T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9	
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales agenc. am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7	
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5	
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3	
	Emballages récup. et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1	
TOTAL II		X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8	
Frais d'acquisition de titres de participations		NL						NM						NO	
TOTAL III															
Total général (I+II+III)		NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV	
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)		NW						NY						NZ	
Total général non ventilé (NS + NT + NU)															
Total général non ventilé (NW - NY)															
CADRE C															
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*				Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice					
Frais d'émission d'emprunt à étaler								Z9		Z8					
Primes de remboursement des obligations								SP		SR					

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise SAS AMTG BAT

Néant ☒ *

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art 237 bis A-II)*	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (1)*	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6
	Provisions pour prêts d'installation (art 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y
	TOTAL II	5Z	TV	TW	TX
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B	6C
		- corporelles	6E	6F	6G
		- titres mis en équivalence	02	03	04
		- titres de participation	9U	9V	9W
		- autres immobilisations financières (1)*	06	07	08
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	6Y	6Z	7A
	TOTAL III	7B	TY	TZ	UA
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	UB	UC	UD
Dont dotations et reprises		- d'exploitation	UE	UF	
		- financières	UG	UH	
		- exceptionnelles	UJ	UK	

Titres mis en équivalence montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-I-5e du C G I

10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision

NOTA Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au C G I

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

Désignation de l'entreprise . SAS AMTG BAT				Néant ☐ *							
• CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations		UL		UM		UN				
	Prêts (1) (2)		UP		UR		US				
	Autres immobilisations financières		UT		UV		UW				
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		VA								
	Autres créances clients		UX								
	Créance représentative de titres (Provison pour dépréciation prêts ou remis en garantie * UO)		ZI								
	Personnel et comptes rattachés		UY								
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		UZ								
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM								
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	14 103	14 103						
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN								
		Divers	VP								
	Groupe et associés (2)		VC	5 319	5 319						
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		VR								
	Charges constatées d'avance		VS								
	TOTAUX			VT	19 422	VU	19 422	VV			
	RENOIS	(1)	Montant - Prêts accordés en cours d'exercice	VD							
des - Remboursements obtenus en cours d'exercice			VE								
(2)		Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF								
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG									
	à plus de 1 an à l'origine	VH									
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A									
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	1 214	1 214							
Personnel et comptes rattachés		8C	8 414	8 414							
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	17 603	17 603							
Etat et autres	Impôts sur les bénéfices	8E	6 755	6 755							
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	0	0							
collectivités publiques	Obligations cautionnées	VX									
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	3 789	3 789							
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J									
Groupe et associés (2)		VI									
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	6	6							
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ									
Produits constatés d'avance		8L									
TOTAUX			VY	37 781	VZ	37 781					
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques		VL			
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK		* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032						

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : SAS AMTG BAT

Néant ☐ *

Exercice N, clos le :

3 | 1 | 1 | 2 | 2 | 0 | 2 | 3

I. RÉINTEGRATIONS

BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE

Charges non admises en déduction du résultat fiscal

Rémunération du travail de l'exploitant (entreprises IR) ou des associés de sociétés

Avantages personnels non déductibles * (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)

WD

Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles

WE

Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du CGI)

WF

Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprise à l'IS)

WG

998

Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option

RA

(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D))

RB

)

Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)

WI

Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)

XX

Amendes et pénalités

WJ

270

Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis)

XZ

Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*

XY

Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)

I7

6 556

Quote-part

Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un G I E

WL

Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI

L7

Régimes d'imposition particuliers et impositions différées

Moins-values nettes à long terme

- imposées au taux de 15 % ou de 19 % (12,8 % pour les entreprises à l'IR)

- imposées au taux de 0 %

Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs *

- Plus-values nettes à court terme

- Plus-values soumises au régime des fusions

Ecarts de valeurs liquidatives sur OPC * (entreprises à l'IS)

XR

Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé

DONT *

Intérêts excédentaires (art. 39-1-3e et 212 du CGI)

SU

Zones d'entreprises * (activité exonérée)

SW

Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro

M8

Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage

Y1

Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage

Y3

TOTAL I

WR

43 224

II. DÉDUCTIONS

PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE

Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G I E *

WT

Prov. et charges à payer non déduc., antér. taxées et réint. ds les résultats comptables de l'exerc. (cf. tableau 2058-B, cadre III)

WU

Régimes d'imposition particuliers et impositions différées

Plus-values nettes à long terme

- imposées au taux de 15 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'IR)

- imposées aux taux de 0 % (8% pour les exercices ouverts avant le 01/01/2007)

- imposées aux taux de 19 %

- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures

- imputées sur les déficits antérieurs

Autres plus-values imposées au taux de 19 %

I6

Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*

WZ

Régime des sociétés mères et des filiales *

Produit net des actions et parts d'intérêts :

Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participations

2A

Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)

ZX

Mesures d'incitation

Abattement sur le bénéfice et exonérations *

Entreprises nouvelles (reprise d'entreprises en difficultés 44 septies)

K9

Entreprises nouvelles 44 sexies

L2

Jeunes entreprises innovantes (art. 44 sexies A)

L5

Zone franche urbaine - TE (art. 44 octies A)

OV

Sociétés d'investissements immobiliers cotées (art. 208C)

K3

Zone de restructuration de la défense (art. 44 terdecies)

PA

Bassin urbain à dynamiser (art. 44 sexdecies)

PP

Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)

1F

Z. franche d'activité NG (art. 44 quaterdecies)

XC

Zone de développement prioritaire (art. 44 Septdecies)

PB

Z. de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)

PC

Ecarts de valeurs liquidatives sur OPC * (entreprises à l'IS)

XS

Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé (EXT 2)

Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies)

X9

Créance dérogée par le report en arrière du déficit

ZI

Déduction des produits affectés aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage

Y2

TOTAL II

XH

III. RÉSULTAT FISCAL

Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables

bénéfice (I moins II)

XI

43 224

déficit (II moins I)

XJ

Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*

ZL

Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*

XL

RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)

XN

43 224

XO

Ceget Quadra

Document N° AMTG en France

Export On Demand

ANNEXE DÉCLARATION 2058-A

Désignation de l'entreprise : SAS AMTG BAT

31/12/2023

[illegible]

Désignation de l'entreprise : SAS AMTG BAT		Néant ☐ *	
I. SUIVI DES DÉFICITS			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)		K4	
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)		K4bis	
Nombre d'opérations sur l'exercice		K4ter	
Déficits imputés (total des lignes XB et XL du tableau 2058-A)		K5	
Déficits reportables (différence K4 + K4bis - K5)		K6	
Déficits de l'exercice (Tableau 2058A, ligne XO)		YJ	
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)		YK	
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS A PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES			
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1 1 ^{er} bis Al. 1 ^{er} du CGI, dotations de l'exercice		ZT	4 4 1
III. PROVISIONS ET CHARGES A PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT			
(à détailler, sur feuillet séparé)		Dotations de l'exercice	
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1 ^{er} bis Al. 2 du CGI *		ZV	ZW
Provisions pour risques et charges *			
		8X	8Y
		8Z	9A
		9B	9C
Provisions pour dépréciation *			
		9D	9E
		9F	9G
		9H	9J
Charges à payer			
		9K	9L
		9M	9N
		9P	9R
		9S	9T
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)		YN	YO
à reporter au tableau 2058-A :		↓ ligne W1	↓ ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1		

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

11

TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : SAS AMTG BAT										Néant ☐ *																																																																																																																																																																																												
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	OC	29 146	AFFECTATIONS	Affectations aux réserves	- Réserves légales	ZB																																																																																																																																																																																															
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	OD	12 804		- Autres réserves	ZD																																																																																																																																																																																																
	Prélèvements sur les réserves	OE			Dividendes	ZE																																																																																																																																																																																																
					Autres répartitions	ZF																																																																																																																																																																																																
	TOTAL I	OF	41 950		Report à nouveau	ZG	41 950																																																																																																																																																																																															
					(NB le total I doit nécessairement être égal au total II)		TOTAL II	ZH	41 950																																																																																																																																																																																													
RENSEIGNEMENTS DIVERS																																																																																																																																																																																																						
<table border="1"> <thead> <tr> <th colspan="5"></th> <th colspan="2">Exercice N</th> <th colspan="2">Exercice N-1</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td rowspan="3">ENGAGEMENTS</td> <td colspan="4">- Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail) J7</td> <td>YQ</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td colspan="4">- Engagements de crédit-bail immobilier</td> <td>YR</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td colspan="4">- Effets portés à l'escompte et non échus</td> <td>YS</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td rowspan="8">DETAIL DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES</td> <td colspan="4">- Sous-traitance</td> <td>YT</td> <td>25 669</td> <td>26 911</td> </tr> <tr> <td colspan="4">- Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois) J8</td> <td>XQ</td> <td>8 229</td> <td>1 686</td> </tr> <tr> <td colspan="4">- Personnel extérieur à l'entreprise</td> <td>YU</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td colspan="4">- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)</td> <td>SS</td> <td>52</td> <td>54</td> </tr> <tr> <td colspan="4">- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages</td> <td>YV</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td colspan="4">- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles) ES</td> <td>ST</td> <td>51 133</td> <td>38 412</td> </tr> <tr> <td colspan="4">Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052</td> <td>ZJ</td> <td>85 082</td> <td>67 063</td> </tr> <tr> <td rowspan="3">IMPÔTS ET TAXES</td> <td colspan="4">- Taxe professionnelle *, CFE, CVAE</td> <td>YW</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td colspan="4">- Autres impôts, taxes et versements assimilés ZS</td> <td>YZ</td> <td>2 857</td> <td>2 234</td> </tr> <tr> <td colspan="4">Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052</td> <td>YX</td> <td>2 857</td> <td>2 234</td> </tr> <tr> <td rowspan="2">TVA</td> <td colspan="4">- Montant de la T.V.A. collectée (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)</td> <td>YY</td> <td>4 296</td> <td>4 366</td> </tr> <tr> <td colspan="4">- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations</td> <td>YZ</td> <td>17 648</td> <td>12 218</td> </tr> <tr> <td rowspan="7">DIVERS</td> <td colspan="4">- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS de 2023)*</td> <td>OB</td> <td>97 172</td> <td></td> </tr> <tr> <td colspan="4">- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *</td> <td>OS</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td colspan="4">- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *</td> <td>ZK</td> <td></td> <td>%</td> </tr> <tr> <td colspan="4">- Numéro de centre de gestion agréé * XP</td> <td colspan="3">- Filiales et participations : (Liste au 2059-G prévu par art 38 II de l'ann III au C.G.) Si oui cocher 1 Sinon 0 ZR 0</td> </tr> <tr> <td colspan="4">- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice</td> <td>RG</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td colspan="4">- Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI</td> <td>RH</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td rowspan="5">RÉGIME DE GROUPE *</td> <td colspan="2">Société résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe. JA</td> <td>Plus-values à 15 % JK</td> <td colspan="2">Plus-values à 0 % JL</td> </tr> <tr> <td colspan="2"></td> <td>Plus-values à 19 % JM</td> <td colspan="2">Imputations JC</td> </tr> <tr> <td colspan="2">Groupe résultat d'ensemble JD</td> <td>Plus-values à 15 % JN</td> <td colspan="2">Plus-values à 0 % JO</td> </tr> <tr> <td colspan="2"></td> <td>Plus-values à 19 % JP</td> <td colspan="2">Imputations JF</td> </tr> <tr> <td colspan="2">Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale JH</td> <td colspan="5">N° SIRET de la société mère du groupe JJ</td> </tr> </tbody> </table>															Exercice N		Exercice N-1		ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail) J7				YQ			- Engagements de crédit-bail immobilier				YR			- Effets portés à l'escompte et non échus				YS			DETAIL DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	- Sous-traitance				YT	25 669	26 911	- Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois) J8				XQ	8 229	1 686	- Personnel extérieur à l'entreprise				YU			- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)				SS	52	54	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages				YV			- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles) ES				ST	51 133	38 412	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052				ZJ	85 082	67 063	IMPÔTS ET TAXES	- Taxe professionnelle *, CFE, CVAE				YW			- Autres impôts, taxes et versements assimilés ZS				YZ	2 857	2 234	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052				YX	2 857	2 234	TVA	- Montant de la T.V.A. collectée (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)				YY	4 296	4 366	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations				YZ	17 648	12 218	DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS de 2023)*				OB	97 172		- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *				OS			- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *				ZK		%	- Numéro de centre de gestion agréé * XP				- Filiales et participations : (Liste au 2059-G prévu par art 38 II de l'ann III au C.G.) Si oui cocher 1 Sinon 0 ZR 0			- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice				RG			- Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI				RH			RÉGIME DE GROUPE *	Société résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe. JA		Plus-values à 15 % JK	Plus-values à 0 % JL				Plus-values à 19 % JM	Imputations JC		Groupe résultat d'ensemble JD		Plus-values à 15 % JN	Plus-values à 0 % JO				Plus-values à 19 % JP	Imputations JF		Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale JH		N° SIRET de la société mère du groupe JJ				
					Exercice N		Exercice N-1																																																																																																																																																																																															
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail) J7				YQ																																																																																																																																																																																																	
	- Engagements de crédit-bail immobilier				YR																																																																																																																																																																																																	
	- Effets portés à l'escompte et non échus				YS																																																																																																																																																																																																	
DETAIL DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	- Sous-traitance				YT	25 669	26 911																																																																																																																																																																																															
	- Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois) J8				XQ	8 229	1 686																																																																																																																																																																																															
	- Personnel extérieur à l'entreprise				YU																																																																																																																																																																																																	
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)				SS	52	54																																																																																																																																																																																															
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages				YV																																																																																																																																																																																																	
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles) ES				ST	51 133	38 412																																																																																																																																																																																															
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052				ZJ	85 082	67 063																																																																																																																																																																																															
	IMPÔTS ET TAXES	- Taxe professionnelle *, CFE, CVAE				YW																																																																																																																																																																																																
- Autres impôts, taxes et versements assimilés ZS				YZ	2 857	2 234																																																																																																																																																																																																
Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052				YX	2 857	2 234																																																																																																																																																																																																
TVA	- Montant de la T.V.A. collectée (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)				YY	4 296	4 366																																																																																																																																																																																															
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations				YZ	17 648	12 218																																																																																																																																																																																															
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS de 2023)*				OB	97 172																																																																																																																																																																																																
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *				OS																																																																																																																																																																																																	
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *				ZK		%																																																																																																																																																																																															
	- Numéro de centre de gestion agréé * XP				- Filiales et participations : (Liste au 2059-G prévu par art 38 II de l'ann III au C.G.) Si oui cocher 1 Sinon 0 ZR 0																																																																																																																																																																																																	
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice				RG																																																																																																																																																																																																	
	- Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI				RH																																																																																																																																																																																																	
	RÉGIME DE GROUPE *	Société résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe. JA		Plus-values à 15 % JK	Plus-values à 0 % JL																																																																																																																																																																																																	
		Plus-values à 19 % JM	Imputations JC																																																																																																																																																																																																			
Groupe résultat d'ensemble JD		Plus-values à 15 % JN	Plus-values à 0 % JO																																																																																																																																																																																																			
		Plus-values à 19 % JP	Imputations JF																																																																																																																																																																																																			
Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale JH		N° SIRET de la société mère du groupe JJ																																																																																																																																																																																																				

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice 2058-NOT pour le régime de groupe).

Désignation de l'entreprise : SAS AMTG BAT

Néant ☒ *

A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE

Nature et date d'acquisition des éléments cédés*		Valeur d'origine *	Valeur nette réévaluée *	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements *	Valeur résiduelle
①		②	③	④	⑤	⑥
I - Immobilisations *	1					
	2					
	3					
	4					
	5					
	6					
	7					
	8					
	9					
	10					
	11					
	12					

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *

Prix de vente		Montant global de la plus-value ou de la moins-value	Court terme	Long terme			Plus-values taxables à 19 % (1)
⑦		⑧	⑨	⑩			⑪
				19 %	15 % ou 12,8 %	0 %	
I - Immobilisations *	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
	17	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
	18	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
	19	Divers (détail à donner sur une note annexe)*					
	CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 19 de la colonne ⑨)						
CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 19 de la colonne ⑩)			(A)	(B)	(ventilation par taux)	(C)	
CADRE C : autres plus-value taxable à 19 % (⑪)							

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI

Désignation de l'entreprise : SAS AMTG BAT

Néant ☒ *

A ELÉMENTS ASSUJETTIS AU RÉGIME FISCAL DES PLUS-VALUES A COURT TERME

(à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)

Origine		Montant net des plus-values réalisées*	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Plus-values réalisées au cours de l'exercice	Imposition répartie				
	sur 3 ans (entreprises à l'IR)				
	sur 10 ans				
	sur une durée différente (art 39 quaterdecies 1 ter et 1 quater CGI)				
	TOTAL 1				

	Imposition répartie		Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	sur 3 ans au titre de	N-1				
		N-2				
	Sur 10 ans ou sur une durée différente (art. 39 quaterdecies 1ter et 1 quater du CGI) (à préciser) au titre de :	N-1				
		N-2				
		N-3				
		N-4				
		N-5				
		N-6				
		N-7				
		N-8				
		N-9				
	TOTAL 2					

B PLUS-VALUES RÉINTÉGRÉES DANS LES RÉSULTATS DES SOCIÉTÉS BÉNÉFICIAIRES DES APPORTS

Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport.

☐ Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission
(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)

☐ Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)

Origine des plus-values et date des fusions ou des apports	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant anté- neurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
TOTAL				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : SAS AMTG BAT

Néant ☒ *

① Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés

② Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15% ① ou 12.8 % ②

Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art 219 I a sexies-0 bis du CGI) ① *

Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art 219 I a sexies-0 du CGI) ① *

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine		Moins-values à 12.8 %	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12.8 %	Solde des moins-values à 12.8 %
①		②	③	④
Moins-values nettes	N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1			
	N-2			
	N-3			
	N-4			
	N-5			
	N-6			
	N-7			
	N-8			
	N-9			
	N-10			

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS *

Origine		Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter col. 7 = 2+3+4-5-6
		À 19 % ou 15 %	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice		À 15 % ou 19 %		
①		②	③		④	⑤	⑥
Moins-values nettes	N						
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1						
	N-2						
	N-3						
	N-4						
	N-5						
	N-6						
	N-7						
	N-8						
	N-9						
	N-10						

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

EXEMPLAIRE À CONSERVER PAR LE DECLARANT

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise SAS AMTG BAT

Néant ☒ *

I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N

		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés { - donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés - ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4					
	5					
TOTAL (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					

II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS * (5e, 6e, 7e alinéas de l'art. 39-1-5e du CGI)

montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

16

Désignation de l'entreprise : SAS AMTG BAT				Néant ☐			
Exercice ouvert le : 01/01/2023		et clos le : 31/12/2023		Durée en nombre de mois		1	2
DECLARATION DES EFFECTIFS							
Effectif moyen du personnel *				YP	3		
dont apprentis				YF			
dont handicapés				YG			
Effectifs affectés à l'activité artisanale				RL			
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE							
I- Chiffre d'affaires de référence CVAE							
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises				OA	286 700		
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées				OK			
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante				OL			
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges				OT			
TOTAL 1				OX	286 700		
II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée							
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)				OH			
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation				OE			
Subventions d'exploitation reçues				OF			
Variation positive des stocks				OD			
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée				OI			
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation				XT	24 457		
TOTAL 2				OM	24 457		
III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée (I)							
Achats				ON	17 444		
Variation négative des stocks				OQ			
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances				OR	62 499		
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois				OS			
Taxes déductibles de la valeur ajoutée				OZ			
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)				OW			
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée				OU			
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois				O9			
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante				OY			
TOTAL 3				OJ	79 944		
IV- Valeur ajoutée produite							
Calcul de la valeur ajoutée (total 1 + total 2 - total 3)				OG	231 212		
V- Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises							
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF)				SA	231 212		
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE							
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensé du dépôt du formulaire n° 1330 CVAE							
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case				EV	x		
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois)		GX	286 700	Effectifs au sens de la CVAE *		EY	3
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)				HX			
Période de référence		GY	01/01/2023	GZ		31/12/2023	
Date de cessation				HR			
(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143 portées en ligne 128							
* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2033-NOT-SD § Cotisation foncière des entreprises qualification des effectifs							

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

N° de dépôt



(1)

Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE	3 1 1 2 2 0 2 3	N° SIRET	8 1 2 1 5 6 9 6 6 0 0 0 1 0
DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE	SAS AMTG BAT		
ADRESSE (voie)	7 R BERTHONNET		
CODE POSTAL	91200	VILLE	ATHIS MONS
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise	P1	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P3
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise	P2	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P4 500

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Nb de parts ou actions			
Adresse :	N°	Voie	
	Code postal	Commune	Pays
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Nb de parts ou actions			
Adresse :	N°	Voie	
	Code postal	Commune	Pays
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Nb de parts ou actions			
Adresse :	N°	Voie	
	Code postal	Commune	Pays
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Nb de parts ou actions			
Adresse :	N°	Voie	
	Code postal	Commune	Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2)	Mme	Nom de famille	CERBA	Prénom(s)	CORNELIA IOANA
Nom d'usage	TURBATU	% de détention	50.00	Nb de parts ou actions	250
Naissance :	Date	N° Département	Commune	Pays	
	230480		BEIUS	RO	
Adresse :	N°	Voie			
	7	RUE BERTHONNET			
	Code postal	Commune	Pays		
	91200	ATHIS MONS			
Titre (2)	M	Nom de famille	TURBATU	Prénom(s)	GHEORGHE
Nom d'usage		% de détention	50.00	Nb de parts ou actions	250
Naissance :	Date	N° Département	Commune	Pays	
	230483		MORENI	RO	
Adresse :	N°	Voie			
	7	RUE BERTHONNET			
	Code postal	Commune	Pays		
	91200	ATHIS MONS			

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case
(2) Indiquer M pour Monsieur, MME pour Madame, MLE pour Mademoiselle.
* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

1
1

(1)

Néant ☒

EXERCICE CLOS LE

3 1 1 2 2 0 2 3

N° SIRET

8 1 2 1 5 6 9 6 6 0 0 0 1 0

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

SAS AMTG BAT

ADRESSE (voie)

7 R BERTHONNET

CODE POSTAL

91200

VILLE

ATHIS MONS

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

P5

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Adresse : N° Voie Code postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Adresse : N° Voie Code postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Adresse : N° Voie Code postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Adresse : N° Voie Code postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Adresse : N° Voie Code postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Adresse : N° Voie Code postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Adresse : N° Voie Code postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Adresse : N° Voie Code postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotéer chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032.

ANNEXE A LA LIASSE FISCALE

Ecritures d'inventaires	Débit	Crédit	Montant
COMPTES D'ACTIF			
COMPTES DE PASSIF			
43820000 Charges sociales sur congés pa			4 441.10
01/01/2023 AN S.A.N.		2 960.68	
15/01/2023 OD CONGES JANVIER		1 068.00	
16/01/2023 BQ PRLV CI BTP	1 278.00		
15/02/2023 BQ PRLV CI BTP	391.00		
15/02/2023 OD CONGES FEVRIER		921.00	
15/03/2023 OD CONGES MARS		802.00	
15/04/2023 OD CONGES MARS		451.00	
17/04/2023 BQ PRLV CI BTP	487.58		
15/05/2023 BQ PRLV CI BTP	802.00		
15/05/2023 OD CONGES MAI		1 246.00	
15/06/2023 BQ PRLV CI BTP	451.00		
15/06/2023 OD CONGES JUIN		356.00	
15/07/2023 OD CONGES JUILLET		596.00	
17/07/2023 BQ PRLV CI BTP	1 246.00		
15/08/2023 BQ PRLV CI BTP	356.00		
15/08/2023 OD CONGES AOUT		464.00	
15/09/2023 BQ PRLV CI BTP	596.00		
15/09/2023 OD CONGES SEPTEMBRE		862.00	
15/10/2023 OD CONGES OCTOBRE		950.00	
16/10/2023 BQ PRLV CI BTP	464.00		
15/11/2023 BQ PRLV CI BTP	862.00		
15/11/2023 OD CONGES NOVEMBRE		1 314.00	
15/12/2023 BQ PRLV CI BTP	950.00		
15/12/2023 OD CONGES DECEMBRE		334.00	

ANNEXE A LA LIASSE FISCALE

Ecritures d'inventaires	Débit	Crédit	Montant
CHARGES EXCEPTIONNELLES			
67120000 Penalites amendes fisc. & pena			270.00
26/01/2023 BQ WEB AMENDES	135.00		
30/06/2023 BQ WEB AMENDE	135.00		
PRODUITS EXCEPTIONNELS			
77000000 Produits exceptionnels			24 456.65
02/02/2023 BQ MACIF		20 700.00	
22/12/2023 BQ PROTEC BTP		3 756.65	

DETAIL BILAN ACTIF

ACTIF	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2023 12	31/12/2022 12	Euros	%
INSTALLATIONS TECHNIQUES, MATERIEL ET OUTILLAGE INDUSTRIELS	2 568	6 754	4 185	61.97
21541000 ECHAFAUDAGES	1 089	1 089		
21541100 LASER MULTILIGNES	841	841		
21541200 CLOUEUR A GAZ	774	774		
21541300 MACHINE PM 30-MG	889	889		
21541400 LASER MULTILIGNE PM 30 MG	1 119	1 119		
21542000 ECHAFAUDAGES TOTEM	1 169	1 169		
21543000 KIT JR TE6	1 414	1 414		
21544000 KIT JR PM 40 MG	799	799		
21545000 ECHAFAUDAGE	1 169	1 169		
21546000 QUADRIPACK TE 6	1 899	1 899		
21547000 ECHAFAUDAGE 2020	1 205	1 205		
21548000 KIT JR	899	899		
21549000 KIT JR	579	579		
21554000 KIT JR OCT TE6	3 373	3 373		
21555000 KIT JR OCT BX 3	4 890	4 890		
28151000 ECHAFAUDAGES	1 089	1 089		
28154110 LASER MULTILIGNE	562	393	169	43.00
28154120 CLOUEUR A GAZ	354	199	155	77.89
28154130 MACHINE PM 30-MG	399	221	178	80.54
28154140 LASER MULTILIGNE PM 30 MG	694	246	448	182.11
28154200 ECHAFAUDAGES TOTEM	1 169	989	180	18.20
28154300 KIT JR TE6	1 358	1 075	283	26.33
28154400 KIT JR PM 40 MG	768	608	160	26.32
28154500 ECHAFAUDAGE	1 105	871	234	26.87
28154600 QUADRIPACK TE 6	1 714	1 334	380	28.49
28154700 ECHAFAUDAGE 2020	939	698	241	34.53
28154800 KIT JR	685	505	180	35.64
28154900 KIT JR	441	325	116	35.69
28155400 KIT JR OCT TE6	3 373	2 776	597	21.50
28155500 KIT JR OCT BX 3	4 890	4 026	864	21.47
AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1 185	14 429	13 244	91.79
21821000 OPEL MOVANO	4 083	4 083		
21823000 PEUGEOT 206	4 250	4 250		
21825000 PEUGEOT 208 GT	21 229	21 229		
21831000 ORDINATEUR IMAC APPLE	937	937		
21831100 KIT VIDEO SURVEILLANCE	524		524	
21832000 I PHONE X	617	617		
21833000 I PHONE XS MAX	650	650		
21834000 IPAD PRO 11	891	891		
21835000 PORTABLE HP PAVILION 13	898	898		
21836000 I PHONE 12 PRO MAX	633	633		
21837000 PURIFICATEUR D'AIR ET VENTIL	541	541		
21838000 I PHONE 13 PRO MAX	650	650		
21839000 I PHONE 14 PRO MAX	1 217	1 217		
28181000 ORDINATEUR IMAC APPLE	937	937		
28182000 OPEL MOVANO	4 083	4 083		
28182300 PEUGEOT 206	4 250	4 250		
28182500 PEUGEOT 208 GT	21 229	9 260	11 969	129.25
28183110 KIT VIDEO SURVEILLANCE	120		120	
28183200 I PHONE X	617	617		
28183300 I PHONE XS MAX	650	650		
28183400 IPAD PRO 11	891	833	58	6.91
28183500 PORTABLE HP PAVILION 13	898	613	285	46.55

DETAIL BILAN ACTIF

ACTIF	Exercice N 31/12/2023 12	Exercice N-1 31/12/2022 12	Ecart N / N-1	
			Euros	%
28183600 I PHONE 12 PRO MAX	633	434	199	45.89
28183700 PURIFICATEUR D'AIR ET VENTIL	274	165	109	66.06
28183800 I PHONE 13 PRO MAX	453	236	217	91.95
28183900 I PHONE 14 PRO MAX	900	88	812	922.73
Total II	3'753	21 183	17 430	82.28
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES		36 341	36 341	100.00
41110000		36 341	36 341	100.00
AUTRES CREANCES	19 422	9 474	9 948	105.01
44567000 Crédit de tva à reporter	14 103	9 372	4 731	50.48
45511000 GERANT	319	101	217	214.33
45720000 TURBATU GHEORGHE	5 000		5 000	
DISPONIBILITES	97 456	17 797	79 659	447.61
51200000 Banque	95 946	17 797	78 150	439.13
53100000 Caisse siege social	1 510		1 510	
Total III	116 877	63 611	53 266	83.74
TOTAL GENERAL	120 630	84 794	35 837	42.26

DETAIL BILAN PASSIF

PASSIF	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2023 12	31/12/2022 12	Euros	%
CAPITAL	5 000	5 000		
10130000 Capital souscrit appele verse	5 000	5 000		
RESERVE LEGALE	500	500		
10610000 Reserve legale	500	500		
REPORT A NOUVEAU	41 950	29 146	12 804	43.93
11000000 Report a nouveau (solde credit)	41 950	29 146	12 804	43.93
RESULTAT DE L'EXERCICE (Bénéfice ou perte)	35 400	12 804	22 596	176.48
Total I	82 850	47 450	35 400	74.60
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	1 214	202	1 011	499.64
40110000	1 214	202	1 011	499.64
DETTES FISCALES ET SOCIALES	36 561	37 141	580	1.56
42100000 Personnel : rémunérations dues	8 414	11 798	3 384	28.68
43100000 Sécurité sociale	10 480	11 480	1 000	8.71
43730000 PROBTP	2 682	2 867	185	6.46
43820000 Charges sociales sur congés pa	4 441	2 961	1 480	50.00
44210000 PRELEVEMENT A LA SOURCE	254	368	114	30.96
44320000 ACTIVITE PARTIELLE	2 536	2 536		
44400000 Etat impôt sur les bénéfices	6 755	2 553	4 202	164.61
44562700 TVA sur immo. 20 %	0		0	
44700000 Autres impôts, tax. et vers. a	0	2 079	2 079	99.99
44730000 TVS	998	499	499	100.00
AUTRES DETTES	6		6	
41110000	6		6	
Total IV	37 781	37 344	437	1.17
TOTAL GENERAL	120 630	84 794	35 837	42.26

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2023 12	Exercice N-1 31/12/2022 12	Ecart N / N-1	
			Euros	%
PRODUCTION VENDUE DE SERVICES	286 700	290 711	4 011	1.38
70600000 Prestations de services	286 700	290 711	4 011	1.38
Chiffre d'affaires NET	286 700	290 711	4 011	1.38
Total des Produits d'exploitation	286 700	290 711	4 011	1.38
ACHATS DE MATIERES PREMIERES ET AUTRES APPROVISIONNEMENTS	12 413	16 260	3 847	23.66
60170000 Fournitures a. b, c...	12 329	16 220	3 891	23.99
60223000 Fournitures d'atelier / usines	75	35	40	115.85
60225000 Fournitures de bureau	9	5	4	71.40
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	85 082	67 063	18 018	26.87
60400000 Achats etudes et prestat. serv	4 190	5 081	891	17.54
60630000 Fournit. entretien & petit equ	841	280	561	200.34
61100000 Sous-traitance generale	21 479	21 830	351	1.61
61224000 AUDI A6 2.0	9 322	9 322		
61320000 Locations immobilieres	705	1 686	981	58.18
61340000 LOYER	6 000		6 000	
61350000 Locations mobilieres	1 523		1 523	
61500000 Entretien et reparations		25	25	100.00
61510000 ENTRETIEN REPARATION VEHICULE	5 556	1 911	3 645	190.70
61620000 Assur obligat. dommage-constr	2 577	1 829	748	40.87
61630000 Assurance-transport	2 193	3 324	1 130	34.01
62270000 Frais d'actes et de contentieu	52	54	2	3.59
62340000 Cadeaux a la clientele		290	290	100.00
62360000 Catalogues et imprimes		13	13	100.00
62410000 Transports sur achats		8	8	100.00
62510000 Voyages et deplacements	78	298	220	73.82
62512000 PEAGES	1 462	1 763	301	17.08
62513000 PARKING	309	129	180	139.11
62515000 HOTEL	7 787	3 654	4 133	113.10
62520000 CARBURANTS	7 717	7 244	473	6.53
62570000 Receptions	4 278	1 982	2 296	115.86
62571000 REPAS RESTAURANT	6 561	3 604	2 957	82.06
62600000 Frais postaux et de telecomm.	10	52	43	81.52
62610000 BOUYGUES	1 379	1 684	305	18.13
62630000 FREE	38		38	
62700000 Services bancaires et assim	1 026	1 000	27	2.66
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	2 857	2 234	623	27.87
63512000 Taxes foncieres	1 855	1 735	120	6.92
63514000 Taxe sur les vehicules societe	998	499	499	100.00
63540000 Droits d'enregistrement et tim	4		4	
SALAIRES ET TRAITEMENTS	94 958	107 357	12 399	11.55
64110000 Salaires appointements	97 172	115 094	17 922	15.57
64120000 Conges payes	9 364	13 666	4 302	31.48
64140000 Indemnites et avantages divers	18 337	21 585	3 247	15.04
64141000 BTP - CSG OUVRIER	1 061	1 116	55	4.95
64142000 BTP - CSG ETAM		396	396	100.00
64143000 BTP - CSG IAC	1 211	1 163	48	4.09
64144000 BTP - CRDS OUVRIER	221	233	12	4.94
64145000 BTP - CRDS ETAM		83	83	100.00
64146000 BTP - CRDS IAC	252	242	10	4.09

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2023	12	31/12/2022	12	Euros	%
64147000 CSG N DEDUCT HS/HC 2019	269		367		99	26.84
64148000 CRDS N DEDUCT HS/HC 2019	15		20		5	26.78
64171000 PRIME PANIER	4 516		3 971		545	13.72
64172000 PRIME GRAND DEPLACEMENT REPAS			1 682		1 682	100.00
64174000 PRIME PARTAGE VALEUR	9 000		4 000		5 000	125.00
64175000 AVANTAGE NATURE VEHICULE	3 729		5 852		2 123	36.28
CHARGES SOCIALES	55 667		72 730		17 063	23.46
64510000 Cotisations urssaf	41 808		50 229		8 421	16.77
64530000 Cotisations aux caisses retr.	13 379		21 868		8 489	38.82
64610000 BCPE PREVOYANCE	70		70			
64750000 Medecine du travail, pharmacie	410		547		137	25.10
64753000 MASQUE, GEL			6		6	100.00
64810000 CARTE BTP			10		10	100.00
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS SUR IMMOBILISATIONS	17 954		9 897		8 057	81.41
68112000 Immobilisations corporelles	17 954		9 897		8 057	81.41
AUTRES CHARGES			58		58	100.00
65100000 Redevanc concess. brev. licen			58		58	100.00
Total des Charges d'exploitation	268 930		275 598		6 668	2.42
Résultat d'exploitation	17 769		15 112		2 657	17.58
Résultat courant avant impôts	17 769		15 112		2 657	17.58
PRODUITS EXCEPTIONNELS SUR OPERATIONS DE GESTION	24 457		80		24 377	NS
77000000 Produits exceptionnels	24 457		80		24 377	NS
Total des Produits exceptionnels	24 457		80		24 377	NS
CHARGES EXCEPTIONNELLES SUR OPERATIONS DE GESTION	270		35		235	671.43
67120000 Penalites amendes fisc. & pena	270		35		235	671.43
Total des Charges exceptionnelles	270		35		235	671.43
Résultat exceptionnel	24 187		45		24 142	NS
IMPOTS SUR LES BENEFICES	6 556		2 354		4 202	178.54
69500000 Impots sur les benefices	6 556		2 354		4 202	178.54
Total des produits	311 156		290 791		20 365	7.00
Total des charges	275 756		277 987		2 231	0.80
Bénéfice ou perte (Produits - Charges)	35 400		12 804		22 596	176.48

